



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/15
27 octobre 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-quatrième réunion
Prague, 29 novembre – 3 décembre 2004

**RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS APPROUVÉS COMPORTANT
DES EXIGENCES PARTICULIÈRES SUR LA COMMUNICATION DES RAPPORTS**

Historique

1 Le Gouvernement du Canada, le PNUD et l'ONUDI ont soumis pour examen par le Comité exécutif à sa 44^e réunion, des rapports intérimaires sur la mise en œuvre des projets suivants :

- (a) Colombie : plan national d'élimination des substances des groupes I et II de l'Annexe A : premier programme de mise en œuvre (PNUD), approuvé par le Comité exécutif à sa 41^e réunion à un coût total de 2 146 820 \$US (pour la première tranche) ;
- (b) Jamaïque : plan d'élimination totale des CFC (Gouvernement du Canada et PNUD), approuvé par le Comité exécutif à sa 37^e réunion au coût total de 380 000 \$US ;
- (c) Trinidad et Tobago : plan d'élimination totale des CFC (première tranche) (PNUD), approuvé par le Comité exécutif à sa 40^e réunion au coût total de 220 000 \$US ; et
- (d) Turquie : plan d'élimination du bromure de méthyle dans les cultures *protégées* de tomate, de concombre et des œillets (deuxième tranche) (ONUDI), approuvé par le Comité exécutif à sa 41^e réunion à un coût total de 1 000 000 \$US (pour la deuxième tranche).

2. Le Secrétariat a examiné le rapport intérimaire à la lumière des propositions initiales de ces projets et des données sur les SAO fournies par les Gouvernements concernés au Secrétariat de l'Ozone en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal.

3. Le document comprend les résumés des progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre des propositions de projets, des observations du Secrétariat sur les réponses données par les agences d'exécution pertinentes lorsqu'il y a lieu, ainsi que les recommandations du Secrétariat.

Colombie : Plan national d'élimination des substances (Groupes I et II) de l'Annexe A : premier programme de mise en œuvre (PNUD)

4. Le plan national d'élimination des CFC a été approuvé par le Comité exécutif à sa 41^e réunion ((UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/29 et Corr.1 et Add.1). Dans le cadre du plan national d'élimination, le Gouvernement de Colombie avait pris l'engagement d'éliminer tous les CFC et les halons avant janvier 2010. Le Comité exécutif a approuvé en principe la somme de 4,5 millions \$US pour la mise en œuvre du plan national d'élimination, suivant le calendrier contenu dans l'accord passé entre le Gouvernement de Colombie et le Comité exécutif.

5. Le Comité exécutif avait également approuvé à sa 41^e réunion, un montant de 2 146 820 \$US pour la première tranche de la mise en œuvre de la première phase couvrant la période 2004 - 2005.

6. Le PNUD a soumis à la 44^e réunion du Comité exécutif un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du plan national d'élimination pour la période allant de janvier à août 2004. Le rapport semestriel contient la demande pour la deuxième tranche due à la fin de 2005.

7. La majorité des projets des plans nationaux d'élimination visent le secteur de l'entretien en réfrigération. A cet égard, depuis le début de la mise en œuvre du projet, le Bureau de l'ozone mène des études sur le secteur de l'entretien en réfrigération pour déterminer le nombre d'ateliers de réparation ainsi que le nombre approximatif de techniciens qui travaillent dans ce domaine.

Consommation des SAO

8. En vertu de l'accord passé dans le cadre du plan national d'élimination, la consommation totale des CFC pour 2004 devrait être inférieure à 1 057,5 tonnes PAO. Sur la base des informations disponibles à la date d'août 2004, le Bureau de l'ozone a fait savoir que la consommation des CFC serait inférieure au niveau maximum convenu de 1 057, 5 tonnes PAO à la fin de 2004 (cependant, la consommation réelle ne sera connue qu'en 2005).

9. La réduction totale annuelle des CFC proposée dans le plan national d'élimination (environ 26 tonnes PAO), devrait se réaliser d'ici la fin de 2004 avec l'achèvement des trois projets en cours, dont deux dans le sous-secteur des mousses de polyuréthane rigides ((Friotermica et Indufrio) et un dans le secteur des solvants (remplacement du CFC-113 comme solvant dans le processus de revêtement au silicone des aiguilles et des cathéters dans les Laboratoires Rymco).

10. La consommation de halons pour 2003 déclarée par le Gouvernement de Colombie au Bureau de l'ozone est de zéro tonne. Depuis le début de 2004, aucune importation de halons n'a été déclarée pour l'année en cours. Un système de contrôle des importations de halons est déjà opérationnel.

Cadre réglementaire

11. Le cadre réglementaire qui constitue la base du plan national d'élimination a été modifié par l'introduction des mesures suivantes :

- (a) Circulaire 002 de Janvier 2004 du Ministère du commerce extérieur, stipulant l'obligation pour les importateurs d'inclure un document du ministère de l'Environnement dans tout dossier d'importation des SAO.
- (b) Résolution 734 de Juin 2004 du Ministère de l'Environnement modifiant d'une part, les quotas annuels d'importation des CFC, et d'autre part le système de permis d'importation;
- (c) Résolution 874 de Juillet du Ministère de l'Environnement modifiant le système d'attribution des droits d'importations sur le reste des quotas d'importation non encore octroyés .

12. En 2004, le Bureau de l’ozone envisage également :

- (a) la modification de la résolution 528 dans le but d’interdire la production de tout équipement de réfrigération commerciale contenant du CFC, et d’encadrer les conditions de leur importation; et
- (b) La mise au point d’une mesure permettant de surveiller et de contrôler les importations des CFC, d’instituer un système de permis à l’exportation et de prévoir des sanctions pour la non-conformité.

Répartition budgétaire du projet approuvé

13. Le tableau ci-dessous présente la répartition budgétaire (en \$US) du projet approuvé

Composante du projet	2004	2005	Total
Élimination des CFC dans le secteur de la fabrication de la réfrigération commerciale	200 000	250 000	450 000
Programme d’octroi de permis aux techniciens dans le secteur d’entretien en réfrigération et en climatisation	20 000	1 318 000	1 338 820
Assistance technique pour le cadre réglementaire	0	20 000	20 000
Assistance technique pour l’information et la sensibilisation	10 000	70 000	80 000
Assistance technique pour la mise en oeuvre et la surveillance	50 000	150 000	200 000
Programme de gestion de la banque des halons	15 000	43 000	58 000
Totaux	610 759	1 851 820	2 146 820

Observations du Secrétariat

14. Le Secrétariat a pris connaissance du rapport intérimaire détaillé sur la mise en œuvre du plan national d’élimination préparé par le Gouvernement de la Colombie avec l’aide du PNUD.

15. La consommation 2003 de CFC de 1 058,1 tonnes PAO déclarée par le Gouvernement de la Colombie en vertu de l’Article 7 du Protocole de Montréal, est inférieure de 1 150, 1 tonnes PAO au seuil de référence des CFC (2 208,2 tonnes PAO). Sur la base donc de sa consommation de CFC en 2003, la Colombie est actuellement en conformité avec la limite fixée par le Protocole de Montréal pour 2005.

Recommandation du Secrétariat

16. Il est demandé au Comité exécutif de prendre note du rapport intérimaire sur la mise en œuvre du plan national d’élimination des CFC de la Colombie pour la période allant de Janvier à Août 2004.

Jamaïque : Plan de gestion de l'élimination totale des CFC (Gouvernement du Canada et PNUD)

17. À sa 13^e réunion, le Comité exécutif avait approuvé un plan de gestion de l'élimination totale des CFC pour la Jamaïque à un coût total de 380 000 \$US. Ce plan devait être mis en œuvre par le Canada et le PNUD (UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/42).

18. Le Gouvernement de la Jamaïque a pris l'engagement de réaliser l'élimination totale des CFC avant la fin de 2005, conformément aux exigences du système national d'octroi de permis, et avec les objectifs de consommation annuelles suivantes (en tonnes PAO) :

Juillet 2002-Juin 2003	48,0
Juillet 2003-Juin 2004	32,0
Juillet 2004-Juin 2005	16,0
Juillet 2005-Décembre 2005	4,2
2006, 2007, 2008, 2009, 2010	0

19. La composante Canadienne du plan de gestion de l'élimination totale (240 000 \$US) a porté essentiellement sur les activités de perfectionnement des techniciens en réfrigération, celles de recouvrement et de recyclage et sur la mise au point d'un code de bonnes pratiques en réfrigération. La composante PNUD (140 000 \$US) a porté sur le programme d'incitation à la conversion dans le secteur de la réfrigération commerciale.

20. Comme l'indique le projet d'accord entre le Gouvernement de la Jamaïque et le Comité exécutif, le Canada et le PNUD doivent soumettre un rapport annuel sur la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination totale, s'assurer que les objectifs de contrôle contenus dans l'accord ont été atteints et que les activités associées ont été menées; le Canada et le PNUD doivent veiller à ce que les contrôles techniques du projet soient effectués par des experts techniques indépendants, et venir en aide à la Jamaïque pour la préparation des programmes annuels de mise en œuvre. Le présent rapport peut être considéré comme un bilan à mi-parcours du plan de gestion de l'élimination totale.

21. Les activités suivantes ont été menées :

- (a) Au total, 153 techniciens d'entretien en réfrigération ont été formés lors de neuf ateliers de quatre jours tenus entre Novembre 2002 et Novembre 2003. En tenant compte du plan initial de gestion des frigorigènes, on peut dire qu'actuellement, environ 300 techniciens, c'est-à-dire la majorité des techniciens du pays, ont reçu en Jamaïque la formation sur les bonnes pratiques.
- (b) Un code de bonnes pratiques pour la gestion et l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation a été mis au point, distribué aux techniciens en réfrigération et plusieurs ateliers ont été encouragés à l'adopter.
- (c) À ce jour, 36 appareils de récupération pour installations fixes, 60 pompes de récupération pour les réfrigérateurs domestiques et deux appareils de récupération

et de recyclage pour la formation dans le secteur des climatiseurs d'automobiles ont été distribués. Trois sessions de formation ont été organisées en août 2003 pour former les techniciens à l'utilisation de cet équipement. Chaque technicien ayant reçu un appareil de récupération a payé l'équivalent de 10% du coût de l'appareil et a pris l'engagement de faire rapport sur l'utilisation de l'appareil. L'argent ainsi rassemblé sera utilisé pour acheter d'autres appareils;

- (d) En ce qui concerne le programme d'incitation à la conversion/remplacement à l'intention des utilisateurs finaux, le Bureau de l'ozone a rapporté qu'en 2004, sept entreprises avaient reçu l'approbation pour le paiement de ces incitatifs et qu'il restait encore deux entreprises qui n'avaient pas été évaluées et dont l'approbation n'avait pas été accordée par le consultant national. Il a été rapporté que d'ici fin septembre 2004, on devrait avoir déboursé la somme de 28 200 \$US pour les paiements de ces incitatifs.

22. Le plan de gestion de l'élimination totale joue un vrai rôle pour accélérer l'élimination des CFC, mais d'autres facteurs importants sont à considérer. Tout d'abord, il apparaît que les activités de sensibilisation menées par le Bureau de l'ozone et l'association des techniciens, combinées avec l'impact du plan de gestion des frigorigènes, encouragent les entreprises à la conversion pour les frigorigènes de remplacement et à la récupération et recyclage des frigorigènes. Ensuite, en Juin 1999, la Jamaïque a institué des limites plus strictes que celles requises, tout simplement afin de se conformer au Protocole de Montréal. Dès le départ, cette législation a augmenté le prix des CFC et réduit la quantité de CFC vierge disponible pour les services d'entretien, ce qui a poussé beaucoup d'entreprises à procéder à la conversion.

23. Outre la conversion, le retrait des équipements utilisant les CFC semble avoir été un facteur majeur dans la réduction de la consommation des CFC. Alors que seul, le plan de gestion de l'élimination totale ne peut mener qu'à des réductions directes de quelques tonnes de CFC, son impact indirect sur l'accélération de l'élimination en fournissant par exemple le savoir faire aux techniciens, les outils et les équipements pour la reconversion et la récupération et le recyclage des frigorigènes, est beaucoup plus significatif.

24. Le financement disponible pour la deuxième et la troisième tranche du Plan de gestion de l'élimination totale est de 105 000 \$US. Les activités suivantes ont été planifiées : cours de formation avancé pour les agents des douanes et les techniciens d'entretien en réfrigération; distribution de nouveaux équipements aux techniciens d'entretien; poursuite de la mise en oeuvre du programme d'incitation à la conversion/remplacement pour les utilisateurs finaux; et surveillance.

Observations du Secrétariat

25 Le Secrétariat prend note du rapport intérimaire détaillé et bien documenté sur la mise en oeuvre du plan de gestion de l'élimination totale préparé par le Gouvernement de Jamaïque avec l'assistance du Gouvernement du Canada et du PNUD.

26. Au moment où le plan de gestion de l'élimination totale a été approuvé, la plus récente consommation des CFC (2000) déclarée par la Jamaïque en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal était de 59,5 tonnes PAO. La consommation CFC de 2003 déclarée au Secrétariat de l'Ozone est de 16,2 tonnes PAO, ce qui est de 77 tonnes PAO inférieure à la consommation de référence (93,2 tonnes PAO)

Recommandation du Secrétariat

27. Il est demandé au Comité exécutif de prendre note du rapport intérimaire sur la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination totale des CFC pour la Jamaïque, plan qui couvre la période allant de Juillet 2002 à Juillet 2004.

Trinidad et Tobago: plan de gestion de l'élimination finale des CFC (première tranche) (PNUD)

28. À sa 40e réunion, le Comité exécutif avait approuvé en principe le plan de gestion de l'élimination finale pour Trinidad et Tobago, à un coût total de 460 000 \$US; ce plan devait être mis en œuvre par le PNUD (UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/44). À la même réunion, le Comité exécutif avait alloué 220 000 \$US au PNUD pour la mise en œuvre de la première phase du plan, allant de Juillet 2003 à Juin 2006.

29. Le Gouvernement de Trinidad et Tobago a pris l'engagement de réaliser l'élimination totale des CFC d'ici la fin de 2007, avec les limites de consommation annuelles de CFC suivantes (en tonnes PAO) :

Programme	Période		Consommation des SAO		Réduction des SAO	Financement (\$US)
	Début	Fin	Début	Fin		
Premier programme d'action	1er Juillet 2003	30 Juin 2006	77	34,1 (2005)	42,9	220 000
Deuxième programme d'action	1er Juillet 2006	31 Décembre 2007	34,1	0 (2007)	34,1	240 000
Fin des programmes d'action		1er Janvier 2008	-	0 (2008)	77	-

30 La situation des activités de mise en œuvre qui avaient été identifiées dans le cadre du plan de gestion de l'élimination totale se présente comme suit :

- (a) Attribution des quotas d'importation : Des formulaires de déclaration de la quantité de SAO importée en 2003 ont été distribués à différents importateurs avant janvier 2004. A ce jour, toutes les données provenant des importateurs ont été soumises et comparées à leurs quotas d'importations respectifs. Les permis d'importations délivrés par le Ministère du Commerce pour 2003 ont également

été reçus. Les données de consommation des SAO sont communiquées aux Secrétariat du Fonds et de l'Ozone sur la base de cette information. Les quotas d'importations pour 2004 ont été attribués aux importateurs sur la base des données fournies par ceux-ci en 2003.

- (b) Mise en œuvre du programme de récupération et de recyclage, et du programme de conversion des climatiseurs d'automobile : Un consultant local a été recruté pour la gestion de ces composantes du sous projet du plan de gestion de l'élimination totale. Les spécifications pour l'appareil de récupération et recyclage ont été précisées et des informations ont été demandées sur le coût de l'équipement. Il a été décidé que la conversion des systèmes de climatisation des automobiles se ferait au cours du dernier trimestre de 2004.
- (c) Programmes de formation : Le programme de formation dans le cadre du Plan de gestion de l'élimination totale propose de former 475 techniciens d'entretien en bonnes pratiques de réfrigération, 30 techniciens supérieurs comme formateurs, et 50 agents des douanes. Au moment de la soumission du rapport préliminaire, neuf cours avaient été organisés avec 140 participants venus des secteurs formels et informels.
- (d) Composante sous projet de la conversion des systèmes de réfrigération commerciale : Les termes de références pour les critères de ristournes, ainsi que le formulaire d'éligibilité ont été préparés. Le programme de conversion de réfrigération commerciale se fait suivant un mécanisme incitatif de remises/ristournes pour les projets terminés avec succès. La promotion de ce projet est en train de se faire par le biais de l'association des supermarchés et d'une annonce publicitaire dans les journaux. Actuellement, l'Autorité de la Gestion Environnementale reçoit des demandes de différents supermarchés pour ce projet.
- (e) La sensibilisation du public et la diffusion de l'information ont été menées lors de la célébration de la Journée de l'ozone.

Observations du Secrétariat

31. La consommation des CFC pour 2003 déclarée au Secrétariat de l'Ozone est de 62,5 tonnes PAO, ce qui est de 57,5 tonnes inférieure à la consommation de référence (120 tonnes PAO). Il faudra éliminer une quantité supplémentaire de 2,5 tonnes PAO de CFC pour se conformer à l'objectif d'élimination de 2005.

Recommandation du Secrétariat

32. Il est demandé au Comité exécutif de prendre note du rapport intérimaire sur la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination totale des CFC pour Trinidad et Tobago, plan qui couvre la période allant de Juillet 2003 à Septembre 2004.

Turquie : Plan d'élimination du bromure de méthyle dans les cultures protégées de tomate, de concombre et des œillets (deuxième tranche) (ONUDI).

33. Le Comité exécutif a, à sa 31^e réunion, approuvé la somme de 479 040 \$US (Banque Mondiale) comme total des fonds disponibles pour la Turquie, pour réaliser l'élimination totale du bromure de méthyle utilisé dans le secteur des figes séchées (30 tonnes de PAO) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/47).

34. À sa 35^e réunion, le Comité exécutif a approuvé en principe un montant additionnel de 3 408 844 \$US (ONUDI) représentant tout le financement disponible pour la Turquie, pour permettre à ce pays de réaliser l'élimination totale de 292,2 tonnes PAO de bromure de méthyle utilisé dans la culture protégée de tomate, de concombre et des œillets; le Comité exécutif a par ailleurs alloué le montant de 1 000 000 \$US à l'ONUDI au titre de la première tranche, pour l'élimination de 29,2 tonnes PAO (UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/54, Corr.1 et Add.1/Corr.1). Un autre montant de 1 000 000 \$US a été approuvé par le Comité exécutif à sa 41^e réunion pour la mise en oeuvre par l'ONUDI, de la deuxième tranche du projet (UNEP/OzL.Pro/ExCom/41/62).

35. Le Gouvernement de la Turquie a préparé un rapport intérimaire sur la mise en oeuvre du projet d'élimination totale du bromure de méthyle dans la culture protégée de tomate, de concombre et des œillets. Le Gouvernement de la Turquie ne demande pas d'approbation de financement à ce stade.

36. Les objectifs d'élimination du bromure de méthyle 2003 et 2004 définis dans l'accord entre le Gouvernement de la Turquie et le Comité exécutif ont été réalisés. Le personnel technique sélectionné pour la mise en oeuvre de ce projet a été formé.

37. Environ 6 000 fermiers des sous-secteurs de l'horticulture et des fleurs coupées, ont été formés à travers les ateliers, les travaux pratiques de démonstration sur le terrain et autres moyens. Une base des données a été mise en place pour le suivi des activités en cours.

38. En 2003, environ 30% des cultivateurs des secteurs de l'horticulture et des fleurs coupées ont éliminé l'utilisation du bromure de méthyle. D'autres réductions de la consommation du bromure de méthyle ont été enregistrées en 2004. Cependant, le secteur des fleurs coupées est confronté à des grosses contraintes, en raison du coût de l'énergie et de la disponibilité des machines à vapeur pour l'application de la technologie retenue de pasteurisation à la vapeur. Certaines autres technologies efficaces économiquement rentables (par exemple, le 1-3 dichloropropène avec la chloropicrine) devraient être davantage envisagées pour ce sous-secteur.

39. Parmi les technologies de remplacement du bromure de méthyle, la solarisation uniquement, en combinaison avec les autres technologies, (bio- fumigation et faibles doses d'engrais de remplacement), a été la technologie la plus durable. Elle a été acceptée par la majorité des cultivateurs en raison de son bon rapport coût efficacité et parce qu'elle est facile à utiliser.

Observations du secrétariat

40. Le Secrétariat a examiné le rapport intermédiaire à la lumière du projet initial approuvé à la 35^e réunion (notamment l'accord entre le Gouvernement de Turquie et le Comité exécutif), du premier rapport intérimaire soumis à la 41^e réunion et des données de consommation de bromure de méthyle fournies aux Secrétariats du Fonds et de l'Ozone.

41. Le Secrétariat a noté que la consommation du bromure de méthyle en 2003, telle que déclarée au Secrétariat de l'Ozone en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal, était de 185,4 tonnes PAO, ce qui est de 40 tonnes inférieure à la consommation maximale autorisée pour la Turquie. Le Secrétariat a par ailleurs noté, qu'à la date du 30 septembre 2004, la quantité totale de bromure de méthyle importée était de 167,4 tonnes PAO, et qu'aucune autre importation n'allait être autorisée en 2004.

42. Le secrétariat a souligné que, conformément à l'accord passé entre le Gouvernement de Turquie et le Comité exécutif, on aurait pu demander 700 000 \$US et 708 844 \$US en 2003 et 2004. Cependant, étant donné qu'on n'avait pas besoin de financement à ce moment, l'ONUDI a fait savoir que le financement résiduel pourrait être demandé en 2005 et 2006 respectivement; l'ONUDI a par ailleurs confirmé que l'élimination du bromure de méthyle se fera conformément à l'accord.

43. Le Secrétariat a aussi discuté avec l'ONUDI de la question de la mise en œuvre de la technologie à base de vapeur dans le secteur des fleurs coupées, projet qui accuse un retard de deux ans au moins. À cet égard, l'ONUDI a fait savoir que l'élimination du bromure de méthyle dans le secteur des fleurs coupées commencera avec la récolte de 2005 qui débute en février, avec l'utilisation de la vapeur pour la pasteurisation des milieux de culture, les fermiers ayant approuvé le coût opérationnel et la technologie d'application. La pasteurisation de la terre à la vapeur fera l'objet d'une discussion plus détaillée avec les fermiers qui recherchent la meilleure option, à la lumière des récents développements.

Recommandation du Secrétariat

44. Il est demandé au Comité exécutif de prendre note du rapport intérimaire sur la mise en œuvre de l'élimination du bromure de méthyle dans la culture protégée de tomate, de concombre et des œillets en Turquie.
